Groupe Y Nexia

Exercice clos le 31 décembre **2019**

COMPTES ANNUELS

Association ASALEE

www.groupey.fr

FUTUROSCOPE
Téléport 1 - @7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
www.groupey.fr

Association ASALEE

70 Rue du Commerce
79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

Exercice clos le 31 décembre **2019**

COMPTES ANNUELS

GROUPE Y ROUMILHAC
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l' Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 513 527 747 - APE 6920 Z - TVA : FR 56 513 527 747

FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - NIORT - PARIS

Sommaire

1. Comptes annuels **1**
Rapport de présentation des comptes annuels 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 7
Annexe 9
Règles et méthodes comptables *11*
Faits caractéristiques *13*
Notes sur le bilan *14*
2. Détail des comptes **21**
Bilan détaillé 23
Compte de résultat détaillé 25

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée et qui a fait l'objet de notre lettre, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association ASALEE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	13 216 299
Total des ressources	39 746 103
Résultat net comptable (Excédent)	**1 980 720**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à FUTUROSCOPE
Le 09/07/2020

Jean-Marc MENDES
Expert Comptable Associé

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	362 376	86 784	275 593	339 112
Immobilisations corporelles	886 499	390 000	496 499	282 248
Immobilisations financières	36 611		36 611	8
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 285 486**	**476 784**	**808 702**	**621 368**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	7 718 121		7 718 121	4 485 973
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	4 673 347		4 673 347	3 787 242
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**12 391 468**		**12 391 468**	**8 273 215**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 129		16 129	56 251
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**16 129**		**16 129**	**56 251**
TOTAL GENERAL	**13 693 083**	**476 784**	**13 216 299**	**8 950 834**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**1 980 720**	**16 768**
Report à nouveau	5 188 725	5 171 957
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**7 169 445**	**5 188 725**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**7 169 445**	**5 188 725**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**192 424**	**174 571**
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 582 667	1 184 777
Autres	3 271 763	2 282 760
TOTAL DETTES	**5 854 429**	**3 467 537**
Produits constatés d'avance		**120 000**
TOTAL GENERAL	**13 216 299**	**8 950 834**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	5 854 429
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits de Fonctionnement						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Dotations et produits de la tarification						
Prestations de services						
Produits des activités annexes						
Sous Total des Produits						
Production stockée						
Production immobilisée			339 301		-339 301	-100,00
Subventions d'exploitation	39 599 880		25 106 900		14 492 979	57,73
Reprises et Transferts de charge	146 091		34 336		111 755	325,48
Autres produits	133		7 993		-7 860	-98,33
Sous Total des Autres Produits	**39 746 103**		**25 488 530**		**14 257 574**	**55,94**
Legs						
Collectes						
Cotisations						
Quote-part subventions renouvelables						
Sous Total des Produits Divers						
Report des ressources non utilisés						
Produits de Fonctionnement	**39 746 103**		**25 488 530**		**14 257 574**	**55,94**
Charges de Fonctionnement						
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés	2 041 207		1 728 743		312 463	18,07
Services extérieurs	1 381 374		665 801		715 574	107,48
Autres services extérieurs	9 352 398		6 419 851		2 932 547	45,68
Total des charges externes	**12 774 979**		**8 814 395**		**3 960 584**	**44,93**
Impôts et taxes & versements assimilés	1 708 628		1 226 860		481 768	39,27
Rémunérations du personnel	16 989 875		11 113 775		5 876 100	52,87
Charges sociales et fiscales	5 926 683		4 125 738		1 800 945	43,65
Amortissements et provisions	328 453		132 497		195 955	147,89
Autres charges	37 693		987		36 706	NS
Total des autres charges	**24 991 332**		**16 599 858**		**8 391 474**	**50,55**
Engagements à réaliser						
Charges de fonctionnement	**37 766 311**		**25 414 253**		**12 352 058**	**48,60**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**1 979 793**		**74 277**		**1 905 516**	**NS**
Produits financiers	1 173		3 389		-2 215	-65,38
Charges financières						
Résultat financier	**1 173**		**3 389**		**-2 215**	**-65,38**
Opérations faites en commun						
RESULTAT COURANT	**1 980 966**		**77 666**		**1 903 300**	**NS**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	246		60 898		-60 652	-99,60
Résultat exceptionnel	**-246**		**-60 898**		**60 652**	**-99,60**

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
(+) Reprise exédent antérieur						
(-) Participation des salariés						
(-) Impôts sur les excédents						
(-) Reprise déficit antérieur						
Sous total des autres éléments						
Produits en Nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en Nature						
Total des produits en nature						
Charges en Nature						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations						
Personnel bénévole						
Total des charges en nature						
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	**1 980 720**		**16 768**		**1 963 952**	**NS**

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASALEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 13 216 299 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 980 720 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/07/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

+ Fournisseurs factures non parvenues :

Les factures non parvenues correspondent aux sommes dues aux prestataires (421 336 €uros) et aux indemnités dues aux médecins et infirmières (2 137 571 €uros).

+ Subvention ENMR 2019 :

L'association a signé une convention de financement sur l'exercice 2019 pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2021 conclue entre le CNAMTS, la CPAM, le Ministère de la Santé et ASALEE.

Le montant de la subvention 2019 est de 38 514 280 €uros.

Aucune subvention versée sur l'exercice ne nécessite une comptabilisation en fonds dédiés sur l'exercice 2018.

+ Subvention CDC :

L'association ASALEE a signé en 2012 une convention de partenariat avec la CDC dans le cadre du projet VIGILANCE 2.

Le projet Vigilance 2 a pour objectif de profiler les foyers pour lesquels un équipement en capteurs environnementaux ou médicaux donnerait une efficience supplémentaire à l'action des professionnels en anticipant les situations de crise.
Le projet a une durée de 24 mois.

La participation finale de la CDC a été de 213 267 €.

Si il y a réussite du projet, ASALEE devra reverser 3 % du chiffre d'affaires lié à ce projet pendant 7 ans.

Si le projet n'aboutit pas, l'association ne remboursera rien.

Au 31/12/2019, le projet n'a pas aboutit. Par conséquent aucune provision relative à un reversement n'a été constaté à la clotûre de l'exercice.

+ Subvention ARS Région Grand Est :

L'association Asalée a perçu en 2018 une subvention de 300 000 € dans le cadre de l'assistance et l'accompagnement au déploiement du protocole de coopération entre professionnels de santé.

Le montant de la subvention est lié au déploiement des infirmières sur la région Grand Est. Au 31/12/2019,le déploiement des infirmières est total, ainsi le montant des produits constatés d'avance au 31/12/2018 de 120 000 € a été comptabilisé en produits pour le même montant.

+ Autres informations :

L'effectif moyen est de 542 ETP sur l'exercice 2019 contre 333 sur l'exercice 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	354 102	8 275		362 376
Immobilisations incorporelles	**354 102**	**8 275**		**362 376**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	359 252	303 366		662 618
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 552	88 329		223 881
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**494 804**	**391 695**		**886 499**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8			8
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		36 603		36 603
Immobilisations financières	**8**	**36 603**		**36 611**
ACTIF IMMOBILISE	**848 913**	**436 573**		**1 285 486**

Immobilisations incorporelles

Amortissement sur 1 an des logiciels

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 989	71 794		86 784
Immobilisations incorporelles	**14 989**	**71 794**		**86 784**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 307	129 145		287 452
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 250	48 299		102 548
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**212 556**	**177 444**		**390 000**
ACTIF IMMOBILISE	**227 545**	**249 239**		**476 784**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 770 853 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 603		36 603
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	7 718 121	7 718 121	
Charges constatées d'avance	16 129	16 129	
Total	**7 770 853**	**7 734 250**	**36 603**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	2 318
Total	**2 318**

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	5 171 957		16 768		5 188 725
Excédent ou déficit de l'exercice	16 768	-16 768	1 980 720		1 980 720
Situation nette	**5 188 725**	**-16 768**	**1 997 488**		**7 169 445**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	**5 188 725**	**-16 768**	**1 997 488**		**7 169 445**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	113 210	79 214			192 424
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	61 361		61 361		
Total	**174 571**	**79 214**	**61 361**		**192 424**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		79 214	61 361		
Financières					
Exceptionnelles					

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

+ Taux d'actualisation : 0,8 %
+ Taux de croissance des salaires : 2 %
+ Age de départ à la retraite : 65 ans
+ Taux de rotation du personnel : 2 %
+ Table de mortalité : TV 88/90

Une provision pour risque avait été constituée au 31/12/2018 à hauteur de 61 361 € dans le cadre du contrôle URSSAF qui était en cours sur l'association Asalée.
Le contrôle a été soldé sur l'exercice 2019, par conséquent la provision a été reprise en totalité au 31/12/2019.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 854 429 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 582 667	2 582 667		
Dettes fiscales et sociales	3 263 033	3 263 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 730	8 730		
Produits constatés d'avance				
Total	**5 854 429**	**5 854 429**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 558 907
Dettes provis. pr congés à payer	1 250 823
Charges sociales s/congés à payer	581 340
Charges sociales - charges à payer	36 710
Etat - autres charges à payer	344 635
Total	**4 772 415**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	16 129		
Total	**16 129**		

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20510000 - Logiciels	23 075,29		23 075,29	14 800,70
20511000 - Système d'information Asalée	339 300,89		339 300,89	339 300,89
28051000 - Amort. logiciels		18 734,95	-18 734,95	-14 800,70
28051100 - Amort. Système d'infor Asalée		68 048,68	-68 048,68	-188,50
	362 376,18	86 783,63	275 592,55	339 112,39
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
21550000 - Materiel Médical	662 618,17		662 618,17	359 252,05
28155000 - Amort. materiel medical		287 451,79	-287 451,79	-158 306,50
	662 618,17	287 451,79	375 166,38	200 945,55
Autres immobilisations corporelles				
21831000 - Matériel informatique	223 881,04		223 881,04	135 551,90
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		102 548,49	-102 548,49	-54 249,71
	223 881,04	102 548,49	121 332,55	81 302,19
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - Titres de participation	7,50		7,50	7,50
	7,50		7,50	7,50
Prêts				
27480000 - Pret Action Logement	36 603,00		36 603,00	
	36 603,00		36 603,00	
ACTIF IMMOBILISE	**1 285 485,89**	**476 783,91**	**808 701,98**	**621 367,63**
Stocks				
Créances				
Autres créances				
42500000 - Personnel - avances et acomptes	2 699,38		2 699,38	1 515,08
43870000 - Charges sociales - produits à recev	2 318,45		2 318,45	
44100000 - Etat - subvention à recevoir	7 713 102,81		7 713 102,81	4 471 492,09
46870000 - Divers - produits à recevoir				12 965,76
	7 718 120,64		7 718 120,64	4 485 972,93
Divers				
Disponibilités				
51205000 - Crédit Mutuel Thouars	1 582 224,49		1 582 224,49	1 636 060,80
51220000 - Livret Bleu 2	3 009 963,09		3 009 963,09	2 070 231,62
51230000 - Livret partenaire association	81 159,54		81 159,54	80 949,33
	4 673 347,12		4 673 347,12	3 787 241,75
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constatées d'avance	16 129,05		16 129,05	56 251,20
	16 129,05		16 129,05	56 251,20
ACTIF CIRCULANT	**12 407 596,81**		**12 407 596,81**	**8 329 465,88**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**13 693 082,70**	**476 783,91**	**13 216 298,79**	**8 950 833,51**

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	5 188 725,11	5 171 957,19
	5 188 725,11	5 171 957,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 980 720,22**	**16 767,92**
FONDS PROPRES	**7 169 445,33**	**5 188 725,11**
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
15180000 - Autres provisions pour risques		61 361,00
		61 361,00
Provisions pour charges		
15300000 - Provisions pensions & obligat.simil	192 424,00	113 210,00
	192 424,00	113 210,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**192 424,00**	**174 571,00**
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	23 760,00	
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 558 906,78	1 184 777,45
	2 582 666,78	1 184 777,45
Dettes fiscales et sociales		
42110000 - Personnel - rémunérations dues	6 388,34	15 923,92
42200000 - Comité d'entreprise	7 776,19	4 273,03
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	1 250 823,15	822 102,28
43100000 - Sécurité sociale	727 244,00	535 723,00
43720000 - Caisse de retraite salariés	170 359,58	104 877,39
43725000 - Apri Prevoyance	82 665,03	126 746,64
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	581 339,53	413 273,24
43860000 - Charges sociales - charges à payer	36 710,00	
44210000 - Prélevement à la source	55 092,00	
44860000 - Etat - autres charges à payer	344 635,18	259 840,45
	3 263 033,00	2 282 759,95
Autres dettes		
46870000 - Divers - produits à recevoir	8 729,68	
	8 729,68	
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance		120 000,00
		120 000,00
DETTES	**5 854 429,46**	**3 587 537,40**
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**13 216 298,79**	**8 950 833,51**

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits de Fonctionnement				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Dotations et produits de la tarification				
Prestations de services				
Produits des activités annexes				
Sous Total des Produits				
Production stockée				
Production immobilisée				
72100000 - Production immobilisée incorporelle		339 300,89	-339 300,89	-100,00
		339 300,89	-339 300,89	-100,00
Subventions d'exploitation				
74012000 - Subvention CNAMTS	10 000,00		10 000,00	
74012100 - Subvention convention ENMR	38 514 279,85	24 926 900,42	13 587 379,43	54,51
74012200 - Subvent° Convention ENMR Form	945 000,00		945 000,00	
74013000 - Subvention ARS FIR	120 000,00	180 000,00	-60 000,00	-33,33
74015000 - Subvention Diverse	10 600,00		10 600,00	
	39 599 879,85	25 106 900,42	14 492 979,43	57,73
Reprises et Transferts de charge				
78150000 - Repris.s/provis.risques & charges	61 361,00		61 361,00	
79120000 - Transfert de charges IJSS - Prevoy	44 550,94	9 047,56	35 503,38	392,41
79121000 - Remboursement formations	40 178,57	25 288,29	14 890,28	58,88
	146 090,51	34 335,85	111 754,66	325,48
Autres produits				
75800000 - Produits divers gestion courante	133,11	7 992,70	-7 859,59	-98,33
	133,11	7 992,70	-7 859,59	-98,33
Sous Total des Autres Produits	**39 746 103,47**	**25 488 529,86**	**14 257 573,61**	**55,94**
Legs				
Collectes				
Cotisations				
Quote-part subventions renouvelables				
Sous Total des Produits Divers				
Report des ressources non utilisés				
Produits de Fonctionnement	**39 746 103,47**	**25 488 529,86**	**14 257 573,61**	**55,94**
Charges de Fonctionnement				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés				
60410100 - Assistance Maitrise Ouvrage Asalée	256 104,39	227 304,52	28 799,87	12,67
60410200 - Ass Formation & Support Opération	910 002,99	890 696,96	19 306,03	2,17
60410300 - Assistance R & D	240 164,28	141 433,94	98 730,34	69,81
60410400 - Assistance Conception SI	249 728,34	213 834,65	35 893,69	16,79
60411000 - Frais liés au réseau infirmières	160 438,72	112 889,81	47 548,91	42,12
60420000 - Informed 79	200 400,00	125 466,24	74 933,76	59,72
60630000 - Achats de petit équipement	23 143,27	15 069,12	8 074,15	53,58
60640000 - Achats fournitures administratives	1 224,51	2 048,18	-823,67	-40,21
	2 041 206,50	1 728 743,42	312 463,08	18,07
Services extérieurs				
61320000 - Locations immobilières	1 017 397,34	422 203,70	595 193,64	140,97
61321000 - Locations Niort	4 200,00	4 200,00		
61400000 - Charges locatives & copropriété	4 752,11	6 290,66	-1 538,55	-24,46
61560000 - Maintenance	268 821,25	172 542,67	96 278,58	55,80
61600000 - Primes d'assurance	86 203,40	60 563,53	25 639,87	42,34
	1 381 374,10	665 800,56	715 573,54	107,48
Autres services extérieurs				
62260000 - Honoraires Comptabilité	35 159,00	26 271,40	8 887,60	33,83
62260100 - Honoraires Paie	128 971,20	83 915,00	45 056,20	53,69
62260300 - Honoraires Gestion RH	83 673,00	52 398,19	31 274,81	59,69

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62261000 - Honoraires CAC	39 637,00	31 577,00	8 060,00	25,52
62262000 - Honoraires Divers	18 550,01	4 825,00	13 725,01	284,46
62263000 - Honoraires Allocom	19 395,00	14 401,90	4 993,10	34,67
62264000 - Honoraires Avocats	30 336,00	4 599,00	25 737,00	559,62
62265000 - Indemnités Medecins	4 473 243,26	2 950 124,17	1 523 119,09	51,63
62266000 - Indemnités Infirmières libérales	1 638 840,57	1 514 960,47	123 880,10	8,18
62266100 - Indemnités infirmières IDSP	452 604,70		452 604,70	
62270000 - Frais d'actes et contentieux	146,06		146,06	
62300000 - Communication	37 136,45	36 582,42	554,03	1,51
62320000 - Frais Congrès	215 789,04	104 982,51	110 806,53	105,55
62330000 - Salons	22 350,98	21 943,68	407,30	1,86
62510000 - Voyages et déplacements	418 002,28	250 579,41	167 422,87	66,81
62511000 - Restauration	82 551,30	68 854,73	13 696,57	19,89
62512000 - Frais de déplacement Infirmiéres	1 381 101,22	1 227 168,98	153 932,24	12,54
62513000 - Frais déplacements medecins	95 798,53		95 798,53	
62600000 - Frais postaux	584,84	3 162,65	-2 577,81	-81,51
62780000 - Prestations de services bancaires	5 475,27	4 430,67	1 044,60	23,58
62811000 - Cotisations professionnelles	20 238,00	19 074,00	1 164,00	6,10
62850000 - Frais de formations	152 814,55		152 814,55	
	9 352 398,26	6 419 851,18	2 932 547,08	45,68
Total des charges externes	**12 774 978,86**	**8 814 395,16**	**3 960 583,70**	**44,93**
Impôts et taxes & versements assimilés				
63110000 - Taxe /salaires	1 424 042,00	937 036,00	487 006,00	51,97
63130000 - Formation professionnelle	243 588,46	228 089,17	15 499,29	6,80
63180000 - Effort Construction		15 869,00	-15 869,00	-100,00
63780000 - Contribution Agefiph	40 997,63	45 866,09	-4 868,46	-10,61
	1 708 628,09	1 226 860,26	481 767,83	39,27
Rémunérations du personnel				
64111000 - Salaires	16 540 820,59	10 845 454,10	5 695 366,49	52,51
64121000 - Congés payés	428 720,87	266 954,42	161 766,45	60,60
64140000 - Indemnité Rupture Conventionnelle	8 001,00		8 001,00	
64141000 - Indemnité de licenciement	462,00		462,00	
64150000 - Transport	4 295,70	201,60	4 094,10	NS
64160000 - Avance IJSS	7 574,40	1 164,51	6 409,89	550,44
	16 989 874,56	11 113 774,63	5 876 099,93	52,87
Charges sociales et fiscales				
64511000 - Cotisations URSSAF	4 518 443,61	3 604 414,40	914 029,21	25,36
64532500 - Cotisations Retraite	1 003 064,53	639 132,39	363 932,14	56,94
64533500 - Cotisations prévoyance	163 719,01	113 279,29	50 439,72	44,53
64581000 - Ch Soc/CP	168 066,29	137 232,36	30 833,93	22,47
64720000 - Comité d'entreprise	33 081,64	21 690,91	11 390,73	52,51
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	40 308,12	20 006,91	20 301,21	101,47
64890000 - CITS		-410 018,00	410 018,00	-100,00
	5 926 683,20	4 125 738,26	1 800 944,94	43,65
Amortissements et provisions				
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	71 794,43	188,50	71 605,93	NS
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	177 444,07	64 924,93	112 519,14	173,31
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	79 214,00	67 384,00	11 830,00	17,56
	328 452,50	132 497,43	195 955,07	147,89
Autres charges				
65800000 - Charges diverses gestion courante	983,34	987,03	-3,69	-0,37
65880000 - Autres charges diverses de gestion	36 710,00		36 710,00	
	37 693,34	987,03	36 706,31	NS
Total des autres charges	**24 991 331,69**	**16 599 857,61**	**8 391 474,08**	**50,55**
Engagements à réaliser				
Charges de fonctionnement	**37 766 310,55**	**25 414 252,77**	**12 352 057,78**	**48,60**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**1 979 792,92**	**74 277,09**	**1 905 515,83**	**NS**

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers				
76800000 - Autres produits financiers	1 173,30	3 388,69	-2 215,39	-65,38
	1 173,30	3 388,69	-2 215,39	-65,38
Charges financières				
Résultat financier	**1 173,30**	**3 388,69**	**-2 215,39**	**-65,38**
Opérations faites en commun				
RESULTAT COURANT	**1 980 966,22**	**77 665,78**	**1 903 300,44**	**NS**
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
67120000 - Pénalités et amendes	246,00	1 218,12	-972,12	-79,80
67180000 - Autres charges except. de gestion		59 679,74	-59 679,74	-100,00
	246,00	60 897,86	-60 651,86	-99,60
Résultat exceptionnel	**-246,00**	**-60 897,86**	**60 651,86**	**-99,60**
(+) Reprise exédent antérieur				
(-) Participation des salariés				
(-) Impôts sur les excédents				
(-) Reprise déficit antérieur				
Sous total des autres éléments				
Produits en Nature				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en Nature				
Total des produits en nature				
Charges en Nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite				
Prestations				
Personnel bénévole				
Total des charges en nature				
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	**1 980 720,22**	**16 767,92**	**1 963 952,30**	**NS**

Association ASALÉE

70 Rue du Commerce
79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport sur les comptes annuels

tgs FRANCE

Penser global et durable

Romain BADÉ
Sylvain BEGENNE
Marc DESJARDINS
Arnaud LEFEBVRE
Anthony PEREZ
Commissaires aux comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit– 13/15 rue de la Baume – 75008 PARIS
Tél. 01 44 78 89 90 – E-mail : paris-audit@tgs-france.fr

Société de commissaires aux comptes | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers | S.A.S au capital de 56 550 € | RCS Angers 333 087 039 | APE 6920 Z | www.tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASALÉE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment :

- L'association a constaté des factures non parvenues relatives à des indemnités dues aux médecins et infirmières pour un montant global de 2 137 571 € comme indiqué dans la note « Fournisseurs factures non parvenues » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche et de la valorisation retenue par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous avons également mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la valorisation retenue en rapprochant les hypothèses retenues des modalités contractuelles et des versements réalisés après la date de clôture de l'exercice.

- L'association a constaté des produits à recevoir au titre des subventions ENMR à recevoir pour l'exercice 2019 pour un montant de 7 713 102 €. Nous avons procédé à l'appréciation des valeurs retenues au titre de la convention signée par l'association, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application des modalités de calcul notamment sur le solde restant à recevoir à la clôture.

- L'association immobilise les frais de développement de certains logiciels informatiques utilisés dans le cadre de son activité comme précisé dans la note relative aux immobilisations incorporelles dans l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des hypothèses retenue pour le calcul de la valeur brute immobilisée et de la durée d'amortissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévus à l'article D. 411-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 411-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport d'activité.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 août 2020

Pour **TGS France Audit,**

Marc DESJARDINS
Commissaire aux comptes

Romain BADÉ
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	362 376	86 784	275 593	339 112
Immobilisations corporelles	886 499	390 000	496 499	282 248
Immobilisations financières	36 611		36 611	8
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 285 486**	**476 784**	**808 702**	**621 368**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	7 718 121		7 718 121	4 485 973
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	4 673 347		4 673 347	3 787 242
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**12 391 468**		**12 391 468**	**8 273 215**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 129		16 129	56 251
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**16 129**		**16 129**	**56 251**
TOTAL GENERAL	**13 693 083**	**476 784**	**13 216 299**	**8 950 834**

Legs nets à réaliser :		
acceptés par les organes statutairements compétents		
autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**1 980 720**	**16 768**
Report à nouveau	5 188 725	5 171 957
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**7 169 445**	**5 188 725**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**7 169 445**	**5 188 725**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**192 424**	**174 571**
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 582 667	1 184 777
Autres	3 271 763	2 282 760
TOTAL DETTES	**5 854 429**	**3 467 537**
Produits constatés d'avance		**120 000**
TOTAL GENERAL	**13 216 299**	**8 950 834**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	5 854 429
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits de Fonctionnement						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Dotations et produits de la tarification						
Prestations de services						
Produits des activités annexes						
Sous Total des Produits						
Production stockée						
Production immobilisée			339 301		-339 301	-100,00
Subventions d'exploitation	39 599 880		25 106 900		14 492 979	57,73
Reprises et Transferts de charge	146 091		34 336		111 755	325,48
Autres produits	133		7 993		-7 860	-98,33
Sous Total des Autres Produits	**39 746 103**		**25 488 530**		**14 257 574**	**55,94**
Legs						
Collectes						
Cotisations						
Quote-part subventions renouvelables						
Sous Total des Produits Divers						
Report des ressources non utilisés						
Produits de Fonctionnement	**39 746 103**		**25 488 530**		**14 257 574**	**55,94**
Charges de Fonctionnement						
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés	2 041 207		1 728 743		312 463	18,07
Services extérieurs	1 381 374		665 801		715 574	107,48
Autres services extérieurs	9 352 398		6 419 851		2 932 547	45,68
Total des charges externes	**12 774 979**		**8 814 395**		**3 960 584**	**44,93**
Impôts et taxes & versements assimilés	1 708 628		1 226 860		481 768	39,27
Rémunérations du personnel	16 989 875		11 113 775		5 876 100	52,87
Charges sociales et fiscales	5 926 683		4 125 738		1 800 945	43,65
Amortissements et provisions	328 453		132 497		195 955	147,89
Autres charges	37 693		987		36 706	NS
Total des autres charges	**24 991 332**		**16 599 858**		**8 391 474**	**50,55**
Engagements à réaliser						
Charges de fonctionnement	**37 766 311**		**25 414 253**		**12 352 058**	**48,60**
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	**1 979 793**		**74 277**		**1 905 516**	**NS**
Produits financiers	1 173		3 389		-2 215	-65,38
Charges financières						
Résultat financier	**1 173**		**3 389**		**-2 215**	**-65,38**
Opérations faites en commun						
RESULTAT COURANT	**1 980 966**		**77 666**		**1 903 300**	**NS**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	246		60 898		-60 652	-99,60
Résultat exceptionnel	**-246**		**-60 898**		**60 652**	**-99,60**

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
(+) Reprise exédent antérieur						
(-) Participation des salariés						
(-) Impôts sur les excédents						
(-) Reprise déficit antérieur						
Sous total des autres éléments						
Produits en Nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en Nature						
Total des produits en nature						
Charges en Nature						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Prestations						
Personnel bénévole						
Total des charges en nature						
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	**1 980 720**		**16 768**		**1 963 952**	**NS**

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASALEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 13 216 299 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 980 720 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/07/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

+ Fournisseurs factures non parvenues :

Les factures non parvenues correspondent aux sommes dues aux prestataires (421 336 €uros) et aux indemnités dues aux médecins et infirmières (2 137 571 €uros).

+ Subvention ENMR 2019 :

L'association a signé une convention de financement sur l'exercice 2019 pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2021 conclue entre le CNAMTS, la CPAM, le Ministère de la Santé et ASALEE.

Le montant de la subvention 2019 est de 38 514 280 €uros.

Aucune subvention versée sur l'exercice ne nécessite une comptabilisation en fonds dédiés sur l'exercice 2018.

+ Subvention CDC :

L'association ASALEE a signé en 2012 une convention de partenariat avec la CDC dans le cadre du projet VIGILANCE 2.

Le projet Vigilance 2 a pour objectif de profiler les foyers pour lesquels un équipement en capteurs environnementaux ou médicaux donnerait une efficience supplémentaire à l'action des professionnels en anticipant les situations de crise.
Le projet a une durée de 24 mois.

La participation finale de la CDC a été de 213 267 €.

Si il y a réussite du projet, ASALEE devra reverser 3 % du chiffre d'affaires lié à ce projet pendant 7 ans.

Si le projet n'aboutit pas, l'association ne remboursera rien.

Au 31/12/2019, le projet n'a pas aboutit. Par conséquent aucune provision relative à un reversement n'a été constaté à la clotûre de l'exercice.

+ Subvention ARS Région Grand Est :

L'association Asalée a perçu en 2018 une subvention de 300 000 € dans le cadre de l'assistance et l'accompagnement au déploiement du protocole de coopération entre professionnels de santé.

Le montant de la subvention est lié au déploiement des infirmières sur la région Grand Est. Au 31/12/2019,le déploiement des infirmières est total, ainsi le montant des produits constatés d'avance au 31/12/2018 de 120 000 € a été comptabilisé en produits pour le même montant.

+ Autres informations :

L'effectif moyen est de 542 ETP sur l'exercice 2019 contre 333 sur l'exercice 2018.

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	354 102	8 275		362 376
Immobilisations incorporelles	**354 102**	**8 275**		**362 376**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	359 252	303 366		662 618
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 552	88 329		223 881
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**494 804**	**391 695**		**886 499**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8			8
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		36 603		36 603
Immobilisations financières	**8**	**36 603**		**36 611**
ACTIF IMMOBILISE	848 913	436 573		1 285 486

Immobilisations incorporelles

Amortissement sur 1 an des logiciels

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 989	71 794		86 784
Immobilisations incorporelles	**14 989**	**71 794**		**86 784**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 307	129 145		287 452
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 250	48 299		102 548
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**212 556**	**177 444**		**390 000**
ACTIF IMMOBILISE	**227 545**	**249 239**		**476 784**

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 770 853 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 603		36 603
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	7 718 121	7 718 121	
Charges constatées d'avance	16 129	16 129	
Total	**7 770 853**	**7 734 250**	**36 603**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	2 318
Total	**2 318**

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	5 171 957		16 768		5 188 725
Excédent ou déficit de l'exercice	16 768	-16 768	1 980 720		1 980 720
Situation nette	**5 188 725**	**-16 768**	**1 997 488**		**7 169 445**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	5 188 725	-16 768	1 997 488		7 169 445

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	113 210	79 214			192 424
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	61 361		61 361		
Total	174 571	79 214	61 361		192 424
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		79 214	61 361		
Financières					
Exceptionnelles					

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

+ Taux d'actualisation : 0,8 %
+ Taux de croissance des salaires : 2 %
+ Age de départ à la retraite : 65 ans
+ Taux de rotation du personnel : 2 %
+ Table de mortalité : TV 88/90

Une provision pour risque avait été constituée au 31/12/2018 à hauteur de 61 361 € dans le cadre du contrôle URSSAF qui était en cours sur l'association Asalée.
Le contrôle a été soldé sur l'exercice 2019, par conséquent la provision a été reprise en totalité au 31/12/2019.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 854 429 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 582 667	2 582 667		
Dettes fiscales et sociales	3 263 033	3 263 033		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 730	8 730		
Produits constatés d'avance				
Total	**5 854 429**	**5 854 429**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 558 907
Dettes provis. pr congés à payer	1 250 823
Charges sociales s/congés à payer	581 340
Charges sociales - charges à payer	36 710
Etat - autres charges à payer	344 635
Total	**4 772 415**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	16 129		
Total	**16 129**		

Association ASALÉE

70 Rue du Commerce
79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport sur les conventions réglementées

tgs FRANCE

Penser global et durable

Romain BADÉ
Sylvain BEGENNE
Marc DESJARDINS
Arnaud LEFEBVRE
Anthony PEREZ
Commissaires aux comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – 13/15 rue de la Baume – 75008 PARIS
Tél. 01 44 78 89 90 – E-mail : paris-audit@tgs-france.fr

Société de commissaires aux comptes | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers | S.A.S au capital de 56 550 € | RCS Angers 333 087 039 | APE 6920 Z | www.tgs-france.fr

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'association ASALÉE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention I – 1 : Convention avec les administrateurs

Dans le cadre du protocole ASALÉE, les administrateurs perçoivent des indemnisations et des remboursements de frais sur justificatifs.

Ces indemnisations et remboursements sont réalisés dans des conditions normales et similaires à celles octroyées aux autres médecins rémunérés dans l'association qui participent au protocole.

Convention I – 2 : Convention avec la société INFORMED 79 SAS

Personnes concernées : Monsieur Serge DURIVAULT, Trésorier adjoint de l'association ASALÉE et actionnaire de la SAS INFORMED 79 ;
Monsieur Jean – Luc FIEVRE, Trésorier de l'association ASALÉE et actionnaire de la SAS INFORMED 79 ;
Monsieur Francis LUCQUIN, Secrétaire de l'association ASALÉE et actionnaire de la SAS INFORMED 79.

Nature et objet : La société INFORMED 79 réalise des prestations support dans la cadre de Vigilance 2. L'objet de la prestation est d'assurer l'accès, l'exploitation courante et la maintenance corrective d'un système d'information support à l'expérimentation ASALÉE, disponible sur un site Web.

Un avenant à la convention a été signé le 31 décembre 2018 couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société INFORMED 79 a facturé à l'association une prestation pour un montant de 200 400 euros.

Convention I – 3 : Contrat de travail avec M. Jean-Luc Fièvre

Personne concernée : Monsieur Jean-Luc FIEVRE, Membre du conseil d'administration et trésorier de l'association au cours de l'année 2019, salarié en qualité de Directeur Administratif et Financier de l'association ASALEE.

Nature et objet : Un contrat de travail à durée indéterminée a été conclu avec M. Jean Luc FIEVRE le 25 octobre 2019 ayant pour date d'effet au 1er novembre 2019. Il occupe le poste de directeur administratif et financier.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Monsieur Jean-Luc FIEVRE a perçu une rémunération de 20 519 €. Des charges sociales afférentes à ce salaire ont été versées pour un montant de 10 967 €.

Convention I – 4 : Contrat de travail avec Patrick Bastien

Personne concernée : Monsieur Patrick BASTIEN, membre du conseil d'administration au cours de l'année 2019 et salarié en qualité de d'animateur du CRIDA Form de l'association ASALEE.

Nature et objet : Un contrat de travail à durée indéterminée a été conclu avec M. Patrick BASTIEN le 25 octobre 2019 ayant une date d'effet au 1er novembre 2019. Il occupe le poste d'animateur du CRIDA Form.

Modalités : Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Monsieur Patrick BASTIEN à perçu une rémunération de 12 312 €. Des charges sociales afférentes à ce salaire ont été versées pour un montant de 6 284 €.

Fait à Paris, le 24 août 2020
Pour **TGS France Audit,**

Marc DESJARDINS
Commissaire aux Comptes

Romain BADÉ
Commissaire aux comptes